

# PRE-AUTHORIZED PAYMENT PLAN

## What is Northern Ontario Wires Inc. (NOW Inc.) Pre-Authorized Payment Plan (PAP)?

This plan offers you a convenient, timesaving way to pay your electric bill. Upon your authorization, NOW Inc. will deduct payment for your electric bill from the bank account of your choice. You will never have to write us another cheque or waste time standing in line, you will save on postage, and your payment will always be on time (avoiding late charges).

#### How does the plan work?

NOW Inc. Pre-authorized Payment Plan works the same way as other payments, in that they are automatically deducted from your bank account. Once the initial plan is set up, you will continue to receive your electric bill, as usual, detailing all the charges. The total amount due is deducted automatically from your bank account on the first business day of each month or on the due date as shown on your bill, whichever you prefer.

#### How do I enroll?

- 1. Complete and sign the Pre-Authorized Payment Plan authorization agreement hereunder.
- Attach an unsigned cheque clearly marked "VOID" to the completed agreement.
- 3. Return the completed agreement to our office.

#### **Terms and Conditions:**

- This Pre-Authorized Payment Plan is for the convenience of the customer.
- The customer certifies that the information provided in the authorization is correct and that the customer will notify NOW Inc. in the event of any changes
- The customer certifies that their bank account is in good standing with sufficient funds to cover pre-authorized payments as they come due.
- All pre-authorized payments will be drawn from Canadian financial institutions and will in Canadian funds either on the 1<sup>st</sup> business day of each month or on the due date as shown on the bill, depending on your selected preferred option.
- All information will remain confidential.

#### Cancellation:

 This agreement can be terminated upon written or verbal notification, at any time, by either the customer or NOW Inc. Upon termination, any amount due shall be paid directly to NOW Inc.

Pre-Authorized Payment Plan – Authorization Agreement

 Cancellation of pre-authorized payment does not constitute cancellation of service by NOW Inc. and the customer shall be liable for any past, present or future amount owing.

#### Important:

 You will be notified on your electric bill when your account has been switched to the Pre-Authorized Payment Plan.
 Please continue to pay your monthly bill in the usual manner until you receive this notification. If you should make any changes in your banking arrangements or need to notify us of any changes in your banking procedures, please contact our office immediately at 153 Sixth Ave, Cochrane, (705)272-6669 or (800)619-6722

#### Options:

 You also have the option to be on a Budget Pre-Authorized Payment Plan (PAP/ EPP). Each and every month, a specific amount will be withdrawn from your bank account. Upon reconciliation, being August 14<sup>th</sup>, the balance of your account will need to be returned to zero. As a result, the full amount owing will be withdrawn at that time, or the credit will be returned to your bank account.

I/we the undersigned, hereby authorize Northern Ont institution as indicated below.	ario Wires Inc. (NOW Inc.) to withdraw the amount due on my/our bill for my/our financial
Name	Automatic Bank Withdrawal  Please attach a blank cheque marked "VOID"  and complete the following information
Service Address	Bank Name
City/Town	Bank Address
ProvincePostal Code	Bank#Branch Transit # Account #
PAP or PAP/EPP \$	Signature of Account Holder(s)
Signature	Date



### RÉGIME DE PAIEMENTS PRÉ-AUTORISÉS

En quoi consiste le régime de paiements pré-autorisés de Northern Ontario Wires Inc. (NOW Inc.)?

Le régime vous offre une manière facile de vous acquitter de votre facture d'électricité, vous permettant ainsi de gagner du temps. Sur établissement de votre autorisation, NOW Inc. prélèvera le montant de votre facture sur votre compte bancaire. Vous n'aurez plus à nous faire des chèques et vous économiserez les frais de poste. De plus, votre paiement sera toujours effectué au bon moment, et vous éviterez des frais de retard et des lignes d'attente.

#### Fonctionnement du régime

Le fonctionnement du régime de paiements pré-autorisés de NOW Inc. est semblable aux autres méthodes de paiement. Les paiements sont automatiquement prélevés de votre compte bancaire. Dès la mise sur pied du régime, vous continuerez à recevoir votre facture d'électricité, comme auparavant, détaillant tous les frais applicables. La somme due est prélevée de votre compte bancaire et vous avez l'option de choisir entre 2 dates pour le paiement pré-autorisé de votre facture. Les fonds peuvent être retirés de votre compte bancaire soit le premier jour ouvrable de chaque mois ou à la date due apparaissant sur votre facture, selon votre préférence.

#### Procédure d'inscription

- Remplir et signer le formulaire d'autorisation réservé au régime de paiements pré-autorisés ci-dessous.
- Veuillez joindre un chèque nul (VOID) au formulaire d'autorisation.
- 3. Faire parvenir le formulaire d'autorisation à notre bureau.

#### Modalités

- Le but de ce régime de paiements pré-autorisés est de mieux servir notre clientèle.
- Le client atteste de l'exactitude des renseignements fournis dans le formulaire d'autorisation, et avisera NOW Inc. de tous changements.
- Le client atteste que son compte bancaire est en bon état, et qu'il contient les fonds nécessaires a l'acquittement des paiements pré-autorisés au moment de la perception.
- Tous les paiements pré-autorisés seront prélevés d'une institution bancaire canadienne, et seront également prélevés en dollars canadiens selon la date choisie par le client (soit le 1<sup>er</sup> jour ouvrable de chaque mois ou à la date due apparaissant sur votre facture).

Régime de paiements pré-autorisés – formulaire d'autorisation

• Toute information est confidentielle.

- Le client ou NOW Inc. peut mettre fin a cette entente en tout temps par le biais d'un avis verbal ou écrit. Toutes les sommes dues doivent être payées au moment de la résiliation.
- La résiliation du régime de paiements pré-autorisés n'entraîne pas l'annulation du service NOW Inc. Le client sera responsable de toute dette antérieure, présente et future.

#### **Important**

Nous vous aviserons sur votre facture d'électricité dès que votre demande de paiements pré-autorisés aura été traitée. Veuillez continuer de vous acquitter de votre facture mensuelle de la façon habituelle jusqu'à ce que vous receviez cet avis. Si vous apportez des modifications à vos choix bancaires ou si vous devez nous aviser d'un changement à vos procédures bancaires, ne tardez pas à communiquer avec notre bureau, 153 sixième avenue, Cochrane, (705)272-6669 ou (800)619-6722.

#### Option

Vous avez également la possibilité d'être sur un plan de paiement de budget pré-autorisé. Chaque mois, un montant spécifique sera retiré de votre compter bancaire. Après la réconciliation, étant le 14 août, le solde de votre compte devra être retourné à zéro. En conséquence, le montant dû sera retiré à ce moment-là, ou le crédit sera retourné à votre compte bancaire.

	ussigné(s), autorise (autorisons otre) facture d'électricité à la d		ires (NOW Inc.) à prélever s	sur mon (notre) compte bancaire la
Nom# Tél	Account #	Veuillez joir	Prélèvement automatique  Veuillez joindre un chèque nul (VOID) et fournir les renseignements suivants :	
Adresse de service		Institution b	ancaire	
Ville Adresse de votre institution bancaire				
Province	Code postal	# Banque_	# Transit	# Compte
RPP ou RPP/Budger Date choisie pour prélever la		Signature pancaire: 1er jour c	du titulaire du compte ouvrable de chaque mois Ol	J
Signature	Date	2		